



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

Trente-quatrième session

1-5 février 2021

PROJET DE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PLANIFICATION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ARTISANALES 2022

Résumé

À sa trente-troisième session, le Comité des pêches (COFI) a salué la tenue de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales 2022 (AIPAA 2022), invité les pays à coopérer et à faciliter sa célébration, et demandé à la FAO d'élaborer une feuille de route pour sa planification. Le présent document résume les préparatifs de cette manifestation et soumet au Comité, pour qu'il le commente, un projet de feuille de route.

I. HISTORIQUE

1. En 2016, le COFI a approuvé une proposition tendant à ce que se tienne une Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans le but de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements à ces sous-secteurs et à l'importance d'adopter des politiques et des programmes publics spécifiques qui leur permettent de fonctionner de manière durable. Une attention particulière doit être accordée aux zones rurales les plus vulnérables, pénalisées par une mauvaise gouvernance et généralement une faible capacité à utiliser de manière durable les ressources naturelles, aquacoles et halieutiques.
2. En 2017, à sa soixante-douzième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2022 Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (AIPAA 2022), la FAO assumant la fonction de chef de file en collaboration avec d'autres organismes et organes compétents du système des Nations Unies¹.
3. En 2018, le COFI a salué la tenue de l'AIPAA 2022, invité à coopérer et à faciliter sa célébration, et demandé à la FAO d'élaborer une feuille de route pour sa planification².
4. Le but du présent document est de soumettre au Comité un projet de feuille de route pour la planification de l'AIPAA 2022 afin qu'il le commente et l'utilise comme base de discussion avec le Comité directeur international de l'Année.

II. PRÉPARATIFS DE L'AIPAA 2022 MENÉS À CE JOUR

5. En 2018, la FAO a créé, pour l'AIPAA, une équipe spéciale composée de représentants du Département des pêches et de l'aquaculture, du Bureau de la communication et de la Division des partenariats. Cette équipe se réunit régulièrement.
6. Un site web³, une identité visuelle et un courriel dédié ont été créés, et un premier dépliant d'information est disponible dans toutes les langues de la FAO.
7. Le Comité directeur international de l'AIPAA 2022, composé de représentants des sept régions de la FAO et de 10 partenaires représentant le FIDA, les universités, la société civile et les organisations non gouvernementales, a été mis en place et devrait se réunir pour la première fois virtuellement en novembre 2020. Un document de référence sur la pêche et l'aquaculture artisanales portant sur les principales caractéristiques, questions et synergies à utiliser pour façonner les messages de l'AIPAA 2022 a été établi pour alimenter la première réunion du Comité directeur.
8. La FAO crée actuellement un fonds d'affectation spéciale pour l'AIPAA.
9. Au niveau régional, l'AIPAA 2022 a été présentée à la dix-septième réunion plénière de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) du 15 au 18 juillet 2019 à Miami (États-Unis), suscitant un vif intérêt de ses membres. Dans la foulée, un Comité de l'Atlantique Centre-Ouest pour l'AIPAA 2022 a été créé en août 2020 pour coordonner les activités régionales et participer aux processus de planification mondiaux. Ce comité est entièrement dirigé par des pêcheurs et des représentants des pisciculteurs, de la société civile et des partenaires régionaux⁴, tandis que la

¹ Assemblée générale des Nations Unies, résolution [A/RES/72/72](#).

² Rapport de la trente-troisième session du Comité des pêches C 2019/23.

³ www.fao.org/artisanal-fisheries-aquaculture-2022/fr/.

⁴ Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO), Confédération des pêcheurs artisanaux d'Amérique centrale (CONFEPESCA), Mécanisme régional pour la pêche des Caraïbes (CRFM), Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI), Organisation des pêches et de l'aquaculture d'Amérique centrale (OSPESCA), Association des producteurs de poisson du Honduras (APPIH), Institut de pêche du Golfe et des Caraïbes (GCFI) et Centre de gestion des ressources et d'études environnementales de l'Université des Antilles (UWI-CERMES).

COPACO en assure le secrétariat. Le Comité se réunit périodiquement et a défini ses thèmes spécifiques, approuvé son mandat, sa feuille de route/programme et sa stratégie de communication. Les pays désignés champions sont les suivants: Belize, Brésil, Colombie, Costa Rica, Grenade, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama et République dominicaine.

III. OBJECTIFS, STRATÉGIE ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE L'AIPAA 2022

10. L'objectif global de l'AIPAA 2022 est de promouvoir le développement durable des systèmes alimentaires de la pêche et de l'aquaculture artisanales afin d'améliorer le bien-être des producteurs et des consommateurs.

11. Les principaux objectifs sont les suivants:

Renforcer la sensibilisation, la compréhension et l'action au niveau mondial pour soutenir la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales au développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition, l'élimination de la pauvreté et l'utilisation des ressources naturelles;

Promouvoir le dialogue et la collaboration entre et parmi les petits pêcheurs, les pisciculteurs, les travailleurs de la pêche, les gouvernements et les autres partenaires clés tout au long de la chaîne de valeur, et renforcer leur capacité à améliorer la durabilité de la pêche et de l'aquaculture.

12. L'AIPAA 2022 sera l'occasion de faire valoir le potentiel de la pêche et de l'aquaculture artisanales et de souligner les avantages qui peuvent être tirés d'un renforcement de ces sous-secteurs économiques. La stratégie de la FAO est de collaborer avec un grand nombre de partenaires, y compris les décideurs politiques, les organisations de pêche et d'aquaculture artisanales, les partenaires de développement, les universités, le secteur privé, les organisations régionales et le public.

13. Les activités devraient soutenir la mise en œuvre des instruments normatifs pertinents existants, en particulier du Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR), des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale) ainsi que des diverses directives techniques sur l'aquaculture établies à l'appui du CCPR.

14. Comme l'AIPAA 2022 s'inscrit dans la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), les deux célébrations seront certainement complémentaires et offriront une plus grande visibilité à tous les petits producteurs. De même, l'AIPAA stimulera l'action menée à l'appui de la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030, en particulier de l'ODD 14.b.

15. Les résultats attendus de l'AIPAA 2022 se répartissent en quatre catégories:

- Sensibilisation: partage des informations accessibles et de messages clés sur la pêche et l'aquaculture artisanales avec un large éventail de publics, y compris par l'organisation et la participation à des événements mondiaux, régionaux et nationaux pertinents. Cela comprendrait également la réalisation de campagnes mondiales dans les médias sociaux.
- Renforcement de l'interface science-politique: recueillir des éléments factuels, y compris par des études de cas et la collecte de données interdisciplinaires, afin de générer des informations et des connaissances supplémentaires sur des aspects spécifiques de la pêche et de l'aquaculture artisanales.
- Autonomisation des acteurs: permettre aux petits pêcheurs, aux pisciculteurs et aux travailleurs de la pêche et à leurs organisations de participer à des programmes de gestion participative et à d'autres processus décisionnels, ainsi que d'accéder aux marchés et aux services. Cela comprendrait également la formulation de politiques, de stratégies, de

programmes et de projets destinés à soutenir les secteurs de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

- Partenariats: créer de nouveaux partenariats et renforcer ceux qui existent, tant entre les organisations de petits acteurs qu'avec d'autres partenaires issus des pouvoirs publics, de la recherche, des ONG, du secteur privé, des organisations régionales et autres, à tous les niveaux.

IV. FEUILLE DE ROUTE POUR L'AIPAA 2022

16. Pour la préparation de l'AIPAA 2022, il est proposé de mener, sous la direction de la FAO, les activités suivantes:

2021 – Année préparatoire et lancement

- Élaborer et partager des informations et du matériel de campagne, y compris un dossier de communication par l'intermédiaire de la FAO.
- Tenir une réunion du Comité directeur pour convenir des principaux événements mondiaux et régionaux de sensibilisation/célébration, et faire avancer la planification de l'AIPAA 2022 et les travaux intersessions connexes.
- Sensibilisation à l'AIPAA 2022 par la FAO, le Comité directeur et d'autres partenaires lors d'événements pertinents tels que les réunions du COFI, la Conférence des Nations Unies sur les océans, etc.
- Collaborer avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour proposer la pêche et l'aquaculture artisanales comme thème du Comité pour 2022.
- Collaboration de la FAO avec des partenaires de développement, d'autres institutions des Nations Unies, des ONG, des OSC, le secteur privé pour contribuer par des idées, des activités, des actions de sensibilisation et des financements à l'AIPAA 2022.
- Mobiliser des ressources par l'intermédiaire de la FAO, du Comité directeur et d'autres partenaires stratégiques clés.
- Préparation éventuelle de publications sur certaines questions prioritaires en rapport avec la pêche et l'aquaculture artisanales.
- Lancement de l'AIPAA 2022 lors de la Journée mondiale de la pêche le 21 novembre 2021.

2022 – Célébration de l'Année

- Campagne de communication comprenant la publication de bulletins sur les médias sociaux tout au long de l'année par la FAO et ses partenaires.
- Activités nationales, régionales et mondiales de célébration associant divers partenaires.
- Manifestation AIPAA 2022 au COFI.
- L'AIPAA 2022 pourrait être un thème du CSA 2022 et d'un événement parallèle.
- Manifestation de clôture de l'AIPAA 2022 pour marquer les succès et les enseignements tirés de la Journée mondiale de la pêche 2022.

V. SUIVI DE L'AIPAA

17. Évaluation de l'impact des activités de l'AIPAA 2022.
18. Rapport final pour l'Assemblée générale des Nations Unies.